

ÉLECTIONS CNRACL

DU 23 NOV. AU 10 DÉC. 2026

CAISSE NATIONALE DE RETRAITES DES AGENT·E·S DES COLLECTIVITÉS LOCALES

COLLÈGE DES RETRAITÉ·E·S

LA CNRACL NOUS CONCERNE

LA CNRACL EST LE SEUL GRAND RÉGIME DE RETRAITE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DONT LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SONT ÉLU·E·S TOUS LES SIX ANS.

Protéger ce droit démocratique, c'est l'exercer !
CHAQUE VOIX À SON IMPORTANCE !



C'est assurer l'avenir de notre système de retraites solidaire par répartition.

La CNRACL en mai 2025 a fêté ses 80 ans, elle couvre les risques « vieillesse » et « invalidité » des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers. Ce régime fonctionne selon le principe de la répartition : les cotisations des actif·ve·s fonctionnaires hospitaliers et territoriaux (dont les contributions des employeurs) assurent le paiement des pensions.

C'est donc un système intergénérationnel solidaire avec des prestations définies.



C'est refuser la réforme régressive des retraites.

Sous prétexte que la part des retraité·e·s dans la population augmente, les gouvernements successifs ont choisi de faire baisser le niveau de vie des retraité·e·s. Et de reculer l'âge de départ.

Alors que pour assurer le financement des retraites il faut : augmenter la valeur du point d'indice, intégrer les primes dans le traitement indiciaire, titulariser les contractuel·le·s.

**VOTER
CGT**



C'est maintenir une action sociale pour les retraité·e·s.

Les aides du Fonds d'Action Sociale (FAS) apportent un plus aux retraité·e·s les plus démunis : aide pour l'énergie, la santé, l'adaptation et/ou l'amélioration de l'habitat, aide au handicap, secours exceptionnel...

Garantir un budget du FAS (Fonds d'Action Sociale) permettant de répondre aux besoins des retraité·e·s. Au Conseil d'Administration de la CNRACL, les élu·e·s CGT ont toujours :

- exigé la hausse des plafonds de ressources,
- mené la bataille afin de ne pas voir diminuer le budget alloué au FAS,
- demandé que chaque retraité·e·s soient informé·e·s sur les aides possibles.



C'est exiger la revalorisation de nos pensions.

La CGT porte la proposition de remettre immédiatement en place la péréquation traitement/retraite supprimée par la loi Fillon de 2003 : à chaque augmentation du point d'indice et du traitement des actif·ve·s, la pension des retraité·e·s doit être augmentée.



Modalité de vote

> **Par voie électronique** avec les codes reçus dans le matériel de vote.

Voter CGT c'est voter pour :

- améliorer et consolider notre régime de retraite par répartition à prestations définies,
- garantir à chacun-e une retraite d'au moins 75 % de son dernier salaire,
- une pension de réversion de 75 % de la pension du ou de la conjoint-e décédé-e (indépendamment du régime matrimonial),
- assurer la péréquation entre le traitement et la pension en réindexant les retraites sur les salaires,
- assurer le suivi médical post-professionnel,
- faire des propositions pour contourner les blocages et veto du gouvernement,
- assurer les moyens du financement de notre régime de retraite : développer l'emploi statutaire public, modifier la répartition des richesses en faveur du travail,
- renforcer le Statut Général de la fonction publique pour garantir aux usager-ère-s un service public de qualité.

Vos administrateurs et administratrices CGT défendent vos intérêts et s'engagent à porter vos revendications. Notre liste est composée d'agent-e-s actif-ve-s et retraité-e-s, issu-e-s de différents territoires, de toutes les catégories, de toutes les filières.

Présentation des membres de la liste candidate :

POUR LES RETRAITÉ-E-S :

1. **MICHAULT Hélène** - Infirmière DE - CHU de Bordeaux (33)
2. **GARCIA Yvan** - Attaché/DGA - Mairie de Balaruc-les-Bains (34)
3. **LETOMBE Pascale** - Manipulatrice en radiologie - CHU de Besançon (25)
4. **LECORNU Nelly** - Rédactrice principale - gestionnaire retraite - Ville de Lyon (69)
5. **LIPRANDI Marie-Claude** - Monitrice éducatrice - Foyer de l'enfance des Alpes Maritimes (06)
6. **CAUSSEMILLE Michel** - Agent de maîtrise - Conseil Départemental des Bouches du Rhône (13)
7. **BONNEAU Gérard** - Aide-soignant - CH de Montluçon (03)
8. **KERJAN Danièle** - Assistante sociale - Conseil Départemental du Finistère (29)

POUR LES ACTIF-VE-S :

1. **SAMBATI Madeleine** - Adjointe Administrative Principale / Agente polyvalente - Commune de La Tour d'Aigues (84)
2. **CRÉPEL Phillipe** - Infirmier DE - CHU de Lille (59)
3. **GALLIENNE Sophie** - Animatrice - Ville de LAVAL (53)
4. **MARCHAND Cécile** - Attachée d'administration hospitalière - Assistance Publique - Hôpitaux de Paris Siège (75)
5. **CRISTOVAO Bobby** - Éboueur - Ville Paris (75)
6. **PERETTI Philippe** - Infirmier DE - CHU de Montpellier (34)
7. **AÏT-AMER Nadia** - Adjointe d'animation - Mairie de Villejuif (94)
8. **SALEM Karima** - Aide-soignante - Assistance Publique - Hôpitaux de Paris - Hôpital Saint Louis (75)

9. **VIGIER Julien** - Adjudant chef/chef d'agrès - SDIS Yvelines (78)
10. **GASNIER Sandra** - Infirmière de Bloc Opératoire - Centre Hospitalier de DAX Côte d'Argent (40)
11. **GIMBERT Philippe** - Brigadier-Chef de Police Municipale - Mairie de Brioude (43)
12. **LOINSARD Nathalie** - Infirmière DE - CHU de Rennes (35)
13. **BOUDOUKHA Djamel** - Adjoint Technique Principal - Commune de Vénissieux (69)
14. **FOUCREAU Martine** - Assistante de service social - Hôpital La Rochelle-Ré-Aunis (17)
15. **LEPERA Stéphanie** - Adjointe Administrative Principale - SDIS de l'Essonne (91)
16. **BOULANGER Jérôme** - AMA - Assistant de Régulation Médicale - CH Beauvais (60)
17. **MAUL Émeline** - Ingénieure principale - Urbaniste territoriale - Métropole de Lyon (69)
18. **TARDIVEL Ghislain** - Aide-soignant - Centre Hospitalier Paul Ardière Issoire (63)
19. **LAVOINE Ludovic** - Agent de Maîtrise technique - Communauté de Communes des Landes d'Armagnac (40)
20. **MELENCHON Sylvie** - Aide soignante - CHU de Toulouse (31)
21. **TREZEGUET Erwan** - Agent de Maîtrise - Mairie Perros Guirec (22)
22. **AUBRY Vivien** - Ouvrier principal / Agent d'accueil - CH du Sud Seine et Marne (77)
23. **MORETTI Delphine** - Assistante Socio-Éducative - Conseil Départemental Bouches du Rhône (13)
24. **RAYMOND-CONSTANT Laure** - Aide soignante classe - CH de Lannemezan (35)